Les modifications de situations familiales et leurs conséquences

Les modifications de situations familiales en cours de bail vont entraîner les conséquences importantes sur la vie du contrat notamment quant aux droits des locataires. **La loi ALUR** permet aux partenaires d'un PACS, qui en font la demande, de bénéficier d'un bail commun. **La Loi LEC (Egalité et Citoyenneté)** a modifié les règles relatives à la sous-occupation et aux dépassements de ressources. **Par ailleurs, la loi ELAN** a supprimé la solidarité du cotitulaire du bail en cas de violences familiales. Enfin, le droit de visite et d'hébergement doit être désormais pris en compte par le bailleur. Les règles relatives à la mobilité dans le parc social qui devront être examinées par la CALEOL, vont obliger le bailleur à trouver des solutions adaptées aux nouvelles situations des locataires.

L'objectif du stage est principalement de connaître les obligations du bailleur à chaque étape de changement de la situation du locataire.

Programme édité le 24/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
7 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
95 %
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Responsables de la gestion locative et des agences, chargés des contrats de location

PRÉREQUIS
aucun pré-requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Un formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Des cas pratiques et des simulations seront également proposés. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différentes situations familiales, les modifications et leurs conséquences en cours de bail.
- Optimiser la rédaction des avenants
- Identifier les violences familiales et aborder les situations spécifiques

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Les différentes situations familiales

- Le mariage
- Le concubinage
- Le pacs
- La colocation
- Les mineurs et les majeurs protégés

Le principe de solidarité

- La solidarité légale
- La solidarité conventionnelle

Les différentes ruptures et leurs conséquences sur le bail

- Divorce
- Droit de visite et d'hébergement
- Rupture de pacs

SATISFACTION ET EVALUATION

- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Des cas pratiques et exercices seront mis en œuvre tout au long de la formation. Un QCM sera soumis individuellement à chaque participant au début et à l'issue de la formation pour mesurer la progression et vérifier que le niveau atteint correspond aux objectifs.

- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 750 € (TVA 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%
sont inclus : les supports pédagogiques *(en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)*

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

- Décès
- Abandon de domicile

Les conditions du transfert de bail

- Les bénéficiaires du transfert
- Les conditions de séjour et de ressources
- L'adaptation du logement à la composition familiale

Les échanges de logement

- Les échanges opposables au bailleur
- Le traitement des demandes de mutation
- L'échange proposé par le bailleur en cas de troubles de voisinage.

La mobilité dans le parc social

- La sous-occupation
- La fin de situation de handicap
- Le dépassement de plafond de ressources
- La sous-location légale intergénérationnelle

Les violences familiales et leurs conséquences

- Les violences conjugales et le bail
- La désolidarisation en matière de dettes
- Le préavis réduit
- L'attribution de logements aux victimes de violences
- La fin de la solidarité en cas de violences familiales

Les situations spécifiques de la colocation HLM

Cas pratiques

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

14/01/2027 au 14/01/2027
19/03/2027 au 19/03/2027
21/06/2027 au 21/06/2027
17/09/2027 au 17/09/2027